

Compte rendu du conseil de l'UFR SDL

en date du vendredi 21 octobre 2011

Présents :

Collège A : Mario Barra Jover, Joaquim Brandão de Carvalho, Christian Cuxac, Léa Nash, Marzena Watorek, Anne Zribi-Hertz

Collège B : Brigitte Garcia, Ewa Lenart, Laurent Roussarie, Michela Russo, Elena Soare, Florence Villoing

Biatoss : François Lopez, Eva Saadat

Etudiants : Mariana Hernandez, Clément Michard

Extérieurs : Daniel Etienne, Dominique Korach, Nadia Rabia, Claire Verdier

Invité : Elif Divitcioglu (ATER)

1 : Validation du compte rendu du Conseil d'UFR de Juin : à l'unanimité

2 : Elections partielles au conseil d'UFR :

Mme Garcia, devenue professeur, ne pouvant plus siéger en tant que Maître de conférences, elle quitte le conseil d'UFR en tant que membre actif. Dans le collège étudiant, 3 sièges sont devenus vacants à la suite du départ d'étudiantes qui ont obtenu leur licence en 2011 et quitté l'université.

3 : Questions pratiques et budgétaires :

6400€ restent à utiliser avant la mi-novembre. On propose d'acheter :

- un nouveau scanner pour la salle des enseignants
- un nouvel ordinateur et un écran 20'' (PC de préférence, puisque L. Roussarie fait remarquer qu'Apogée ne fonctionne pas bien sur Macintosh).
- B. Garcia suggère l'acquisition d'un logiciel spécialisé pour les LLS.

Seront également achetés divers consommables (cartouches, feutres, papier, etc.) ainsi qu'une plante pour le bureau du secrétariat (accueil).

Un nouveau trousseau de clefs et un code pour l'armoire blindée seront bientôt disponibles.

L'idée d'un rapprochement physique de l'UFR SDL et de l'UMR SFL a été soumise à l'administration centrale.

4 : Points sur la rentrée

4.1 : Apogée :

Concernant la saisie des inscriptions pédagogiques pour l'année 2010-2011, Eva Saadat fait remarquer que la date limite est le 21 octobre 2011. L. Roussarie propose de contourner le système pour reculer la date. J. Brandão rétorque que la date de fin de saisie peut être repoussée à fin octobre. L. Roussarie fait remarquer qu'une fois close, on ne peut rouvrir la saisie.

E. Soare et B. Garcia font état de cas d'étudiants de master qui ont tenté de valider des EC non prévus dans leurs cursus, et qui n'ont finalement pu valider aucun parcours.

En ce qui concerne les inscriptions pédagogiques pour l'année 2011-2012, L. Roussarie annonce une session courant Novembre, mais précise qu'il ne faudra en aucun cas laisser les étudiants s'inscrire seuls (par internet notamment), car la moindre erreur de saisie est irrécupérable. Il est donc suggéré de produire un formulaire précis avec des cases à cocher. Les étudiants seront prévenus par mail qu'ils devront réclamer cette fiche afin de s'inscrire pédagogiquement.

Précisant que E. Saadat n'est pas là pour corriger avec chaque étudiant son inscription pédagogique, M. Barra Jover propose qu'un groupe de vérificateurs soit créé à cette fin. J. Brandão répond que cette responsabilité incombe à la commission pédagogique.

Rattrapages :

C. Cuxac fait remarquer qu'Apogée refuse d'entrer les notes des rattrapages.

L. Roussarie explique le fonctionnement d'Apogée, qui fait la moyenne entre EC de la même UE jusqu'à l'obtention d'au moins 10, la moyenne entre différentes UE dans le cas contraire, voire la moyenne entre les deux semestres pour permettre à l'étudiant d'obtenir au moins 10. Ce n'est que si le résultat de toutes ces moyennes est inférieur à 10 que les étudiants sont autorisés à passer les rattrapages.

Si un étudiant souhaite obtenir une meilleure note à un EC en passant le rattrapage, la nouvelle note n'est saisissable que s'il fait parvenir une demande officielle aux jurys d'examen, indiquant qu'il renonce à sa première note.

La raison de ce fonctionnement est que le ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur exige du CEVU un taux de réussite en licence de 85%.

"Le conseil d'UFR regrette que le système de compensation généralisée, tel qu'il est appliqué actuellement, desserve les étudiants, en les dissuadant de se présenter aux sessions de rattrapage et de chercher à améliorer leurs résultats."

4.2 : nombre d'inscrits :

L1 \approx 100, L2 \approx 80, L3 \approx 50

Ces chiffres sont des approximations car les inscriptions administratives ne sont pas terminées.

4.3 : Parole aux étudiants : Les étudiants de masters (C. Michard et M. Hernandez) demandent si une mailing-list peut être créée afin que tous se connaissent.

4.4 : Parole aux enseignants : M. Barra fait remarquer que les étudiants ne viennent pas à l'université le vendredi, et que la majorité des cours importants sont concentrés sur les quatre autres jours de la semaine. Joaquim Brandão de Carvalho suggère que l'on programme des cours à fort potentiel attractif le vendredi afin d'obliger les étudiants à se trouver sur le campus ce jour-là.

Enseignants référents : l'UFR a deux années de suite tenté de mettre en place un système d'enseignants référent, mais ces deux tentatives ont échoué (les étudiants ne répondent pas aux mels de leur référents). Il est envisagé d'établir une liste assignant un enseignant-référent à chaque étudiant, et d'envoyer cette information par mel à tous les étudiants de licence.

5 : Tâches collectives diverses :

5.1 : responsabilités administratives :

- Responsables du master didactique : Chantal Claudel remplace Catherine Carlo, Heather Hilton Ewa Lenart, et Nadine Herry Barbara Villez.
- Commission pédagogique :
 - Master LTD : Michela Russo, Joaquim de Carvalho
 - Licence SDL : Jean-Louis Aroui, Elena Soare
 - Master DDL : Lucille Cadet, Saveria Colonna
- Responsables équivalences : Lea Nash, présidente, Elena Soare, Jean-Louis Aroui

Florence Villoing (en congé pour recherche) ne fait plus partie des jurys de licence.

Laurent Roussarie souhaite ne pas être seul à gérer Apogée, et demande à ce que d'autres collègues soient formés pour pouvoir faire face aux problèmes divers.

5.2 : quantification HETD des suivis de stages et mémoires :

1 cours / 13 semaines = 43HETD (36 heures présentielles)

Attribuer :

2 à 5 HETD pour la supervision d'un mémoire de master PE

5 HETD par mini-mémoire LTD

10 HETD par mémoire M2

6 : enquête sur l'enseignement du français aux migrants :

Heather Hilton souhaite demander une subvention à la DAIC pour faire réaliser par une étudiante avancée une enquête sur l'état actuel de l'enseignement du français aux migrants, en IDF.

Abstentions : 1

Pour : 15 dont une procuration (14 votants présents).

7 : prochain conseil d'UFR

Vendredi 16 décembre 2011 : cette réunion sera centrée sur l'offre de formation (bilans et projets).

Ce compte rendu a été réalisé par Clément Michard